



# Trousse d'action sur l'assurance-maladie 2012

FICHE D'INFORMATION N°3

## Générateurs de coûts

### Ce qu'ils disent ...

Certains politiciens, médias et groupes de réflexion de droite soutiennent que nous devons privatiser notre système public de soins de santé parce que les coûts sont « hors de contrôle ». Ils affirment que « nous n'avons pas les moyens » de nous payer un système public, surtout parce que la population vieillit. Ils disent aussi qu'un système public coûte plus cher et qu'il est moins efficace qu'un système privatisé.

Ils ne disent pas la vérité.

### La vérité ...

**Les coûts ne sont pas hors de contrôle.** Oui, le système subit des pressions, mais nous ne sommes pas en crise pour autant et on ne peut pas parler d'explosion des coûts. Il est vrai que certains coûts augmentent plus vite que d'autres. Mais ce sont justement les coûts qui comportent un fort élément de privatisation qui grimpent le plus! Avec la privatisation, le remède serait pire que le mal! Mais en nous dotant de politiques intelligentes et à long terme, nous pouvons relever ces défis.

**Les médicaments** sont le facteur qui fait le plus grimper les coûts. En proportion des dépenses totales en santé, leur coût est passé de 8,8 pour cent il y a 35 ans à 16,3 pour cent aujourd'hui. Avec un programme universel d'assurance-médicaments, de meilleurs contrôles et plus de médicaments génériques, nous pourrions (à l'instar de beaucoup d'autres pays, dont la Nouvelle-Zélande) économiser plus de 10 milliards de dollars par année sur le coût des médicaments au Canada. (Source : ICIS, *Base de données sur les dépenses nationales de santé* ; Gagnon, *Argumentaire économique pour un régime universel d'assurance-médicaments*).

Il est vrai qu'une **population vieillissante** fera monter les coûts, mais nous sommes encore très loin des prédictions apocalyptiques dont on nous menace sans cesse. Des études sérieuses estiment que la croissance des coûts des soins de santé due au vieillissement de la population sera d'environ un pour cent par année entre 2010 et 2036. (Source : Mackenzie et Rachlis, *La viabilité du régime d'assurance-maladie*). C'est un défi, mais un défi que nous sommes certainement en mesure de relever. En augmentant les soins à domicile et le nombre d'établissements de soins de longue durée, nous pourrions étendre les services tout en réduisant les coûts à long terme.

**Les coûts administratifs** du système public sont maîtrisés et se situent autour de 4 pour cent. Dans les systèmes qui permettent les mécanismes de marché et la concurrence entre hôpitaux (comme celui de la Grande-Bretagne), les coûts administratifs s'élèvent à 12 pour cent. Et les compagnies d'assurances privées font aussi grimper les coûts. Aux États-Unis, où règnent les cliniques et les compagnies d'assurances privées, ces coûts s'établissent à presque 20 pour cent. Un système public universel coûte beaucoup moins cher à administrer.

cope491